

Délires féministes : de l'écriture inclusive aux toilettes trans-genre de l'université de Tours...

écrit par Maxime | 5 novembre 2017

Délires néo-féministes en tout genre...

On peut vivre et bien se porter sans avoir jamais lu Levy ou Finkielkraut...

En revanche, qui n'a jamais lu Molière est certain de mourir en ayant manqué quelque chose. Raison pour laquelle il est difficile de faire un parcours scolaire sans avoir croisé le chemin de celui qui a donné son nom à la langue française, comme Cervantès le fit pour l'Espagne, Dante pour l'Italie, Goethe pour l'Allemagne et Shakespeare pour l'Angleterre, selon des clichés qui appartiennent à la civilisation européenne.

Marc Fumaroli vilipende les « précieuses ridicules » et les « Trissotin » (pour l'égalité des genres...) de l'écriture inclusive.

<http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2017/11/03/31003-20171103ARTFIG00250-il-faut-defendre-la-langue-francaise-contre-les-trissotin-du-feminisme.php>

Avec l'affront que lui a fait la Commission européenne en mars dernier en jugeant la clause qui porte son nom discriminatoire, on peut penser que Molière serait un euro-sceptique patriote s'il avait été doué d'une longévité exceptionnelle lui permettant de connaître notre époque ; il aurait sans doute voté pour Marine le Pen contre Macron...

http://www.francetvinfo.fr/monde/europe/travailleurs-detaches/clause-moliere-le-gouvernement-rappelle-qu-il-est-illegal-d-imposer-l-usage-du-francais-sur-les-chantiers_2175749.html

Il n'aurait sans doute pas milité pour l'écriture inclusive...

En tous cas, cela fait plaisir de voir en la personne de Marc Fumaroli un académicien qui prend la parole pour faire son travail : défendre la langue française. C'est le travail d'un académicien !

En revanche, les juristes ne paraissent pas très bruyants pour relever que l'écriture inclusive est prohibée par la loi et ce, même, pénalement dans un certain nombre de circonstances (contravention de 4ème classe)

Les universités censées être de hauts lieux du savoir – ... ! – devraient en prendre de la graine pour certaines, par exemple Tours qui paraît remporter la palme en la matière:

<http://www.univ-tours.fr/actualites/etudiant-e-s-transgenres-l-universite-de-tours-s-engage-587528.kjsp>

L'université de Tours est d'ailleurs même passée aux toilettes inclusives avec option je-ne-sais-pas-si-je-dois-faire-pipi-debout-ou-assis :

http://www.lexpress.fr/actualite/societe/l-universite-de-tours-cree-des-toilettes-neutres-pour-les-etudiants-transgenres_1942930.html

Mais là, je crois que ça dépasse la compétence de l'Académie française...